



Festivités de l'Ours

Pour des vacances d'hiver réussies !



CANNET

n°35

► DÉC. 2022 À FÉV. 2023
MAGAZINE MUNICIPAL

Passion

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.9

P.9
ÉDUCATION
TERRE DE JEUX 2024 :
LE SPORT À L'ÉCOLE



P.10

P.10
ÉCONOMIE
L'EUROPE EN ACTION
CONTRE LA PRÉCARITÉ



P.13

P.13
SOLIDARITÉ
LA SEMAINE BLEUE 2022



P.14

P.14
DÉV. DURABLE
LA VILLE LAURÉATE DU
PROJET AVELO 2

► DÉC. 2022 À FÉV. 2023

Sommaire



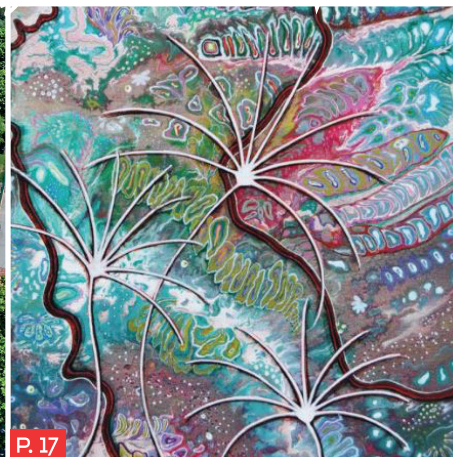
P. 5

CÉRÉMONIE DES VOEUX - JANVIER 2020



P. 6

PLANTATIONS SUR LE SQUARE MISTRAL



P. 17

EXPOSITION MERCEDES LAFUENTE

MAGAZINE



ÉDITÉ PAR :
MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Cœur du Var

COORDINATEURS :
Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Laura SPITERI
Pôle Communication

PHOTOS : MAIRIE, P. PERLA, C. BOTRINI

IMPRESSION :
Riccobono 83490 Le Muy
Diffusion 3 000 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, contactez-nous :
direction.communication@
lecannetdesmaures.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.5 ACTUALITÉS

Cérémonie des voeux à la population 2023

P.6 TRAVAUX

Plantations d'arbres, l'opération "ville verte" continue

P.9 ÉDUCATION

L'école élémentaire labellisée *Génération 2024*

P.10 ÉCONOMIE

Nouvelles entreprises cannetoises

P.12 SOLIDARITÉ

Partenariat entre la Maison de la Fraternité et Pôle Emploi

P.14 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Atlas de la Biodiversité Communale : point à date des actions

P.16 CULTURE

Les expositions de l'hiver 2022/2023

P.18 LE COIN PROVENÇAL

Anecdote cannetoise

P.19 ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès de août à octobre 2022

L'Édito



Chères Cannetoises, chers Cannetois,

L'année 2022 place l'action de la ville du Cannet des Maures dans un contexte budgétaire difficile et incertain. La hausse des coûts, la sécheresse estivale mais aussi automnale, c'est l'exigence d'une efficacité à repenser et à mettre en œuvre pour préserver notre action. Pour la municipalité, c'est la rigueur et le bon sens qui guideront le bon usage des moyens humains, matériels et financiers.

La sobriété telle qu'exigée devra s'entendre notamment sur les dépenses les plus sensibles au contexte inflationniste et sur les postes les plus importants. L'énergie sera le fer de lance à maîtriser. À cet égard, on peut relever que l'ensemble des toitures des bâtiments publics sont concernés par des projets de panneaux photovoltaïques qui seront installés courant 2023 à l'instar de la toiture du bâtiment des Terrasses de la Gare. Le gain escompté sera important. Pour illustration, l'énergie générée avec les Terrasses de la Gare devrait à elle seule couvrir près de 60% des besoins annuels en électricité de nos bâtiments publics.

Des mesures d'économies sur l'éclairage public, les bâtiments publics, incluant les salles ou équipements associatifs sont programmées, elles seront planifiées au gré de leur pertinence et des coûts. Chacun de nous, élus, agents, administrés/usagers et écoliers devra faire des efforts supplémentaires pour maintenir un niveau de service public qualitatif.

Parallèlement, il nous faut créer les conditions d'une plus grande solidarité. En intégrant le Réseau Français des **Villes Amies des Aînés**, nous avons affirmé notre ambition d'adapter la commune aux besoins de nos aînés pour que notre territoire reste un lieu de rencontres et de vie intergénérationnelles. Seront ainsi menés, dès le 1^{er} trimestre 2023, un diagnostic autour de nos aînés et un plan d'actions sur l'environnement bâti (espaces extérieurs, habitat, transports et mobilité) et sur l'environnement social (lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi, autonomie et soins, information et communication).

Au-delà des aînés, la ville œuvre pour le confort de tous en luttant contre le réchauffement climatique et les inondations; nous poursuivons ainsi nos efforts de désimperméabilisation des espaces publics et de renaturation avec notamment les écoles.

Par ailleurs, je tenais à vous sensibiliser tout particulièrement sur la campagne de RECENSEMENT de la population avec l'INSEE qui sera menée, entre le 19 janvier et le 16 février 2023. Ce sont sept agents recenseurs mandatés par la ville et titulaires d'une carte officielle qui se rapprocheront de vous pour les bulletins qui seront à remplir en ligne ou en version papier. L'objectif : dénombrer les Cannetois et fournir des statistiques sur la population et les logements. **Du recueil de ces données découleront, au-delà d'orientations politiques locales, les participations financières de l'État aux budgets de la ville.** Ainsi, votre mobilisation à TOUS est primordiale pour le maintien et le développement de nos services. D'autant que participer au recensement de la population est un devoir civique (Loi n° 51-7 II du 7 juin 195). **Nous comptons sur vous !**

Chères Cannetoises, chers Cannetois, mon équipe et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2023.



QR CODE
"ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE"

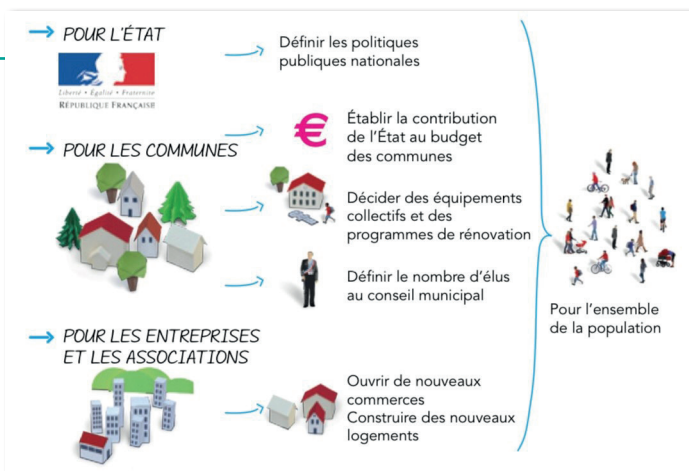
Valérie Sélaud, Jean Luc Conger

Maire du Cannet des Maures

Vice-président de la Communauté
de Communes Coeur du Var

RECENSEMENT INSEE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023 : DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

L'Insee organise tous les cinq ans, en partenariat avec les communes, le **recensement de la population pour les communes de moins de 10 000 habitants**. Il permet de compter toutes les personnes qui habitent sur la commune et de fournir des informations statistiques sur la population (âge, diplômés...) et les logements.



SOURCE : INSEE

À QUELLES FINS ?

Produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements. Des chiffres du recensement découlent **la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante**, ainsi votre mobilisation à tous compte pour le maintien et le développement des services à la population.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sept agents recenseurs recrutés par la mairie se présentent chez vous. Ils vous remettent vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site "[Le recensement et moi](#)".

CIMETIÈRE

REPRISE DES CONCESSIONS TEMPORAIRES NON RENOUELÉES ET PERPÉTUELLES

Les concessions temporaires accordées ainsi que les anciennes concessions perpétuelles doivent être régulièrement entretenues par leurs titulaires ou ayants droit.

LES CONCESSIONS TEMPORAIRES

Les titulaires ou ayants droits ont l'obligation de procéder au renouvellement ou à l'abandon dès l'échéance. Selon la réglementation funéraire, à l'issue du délai de 2 ans à compter de l'expiration, la commune est en droit de récupérer et de disposer desdites concessions non renouvelées.

Le délai réglementaire étant écoulé, les concessions attribuées aux titulaires originels listés ci-dessous, vont faire l'objet d'une reprise par la ville :

GUYARD Alexis ; REMAURY Christina ; GIRARD Edmond ; TRUPHEMUS Suzanne ; FOURTINES Gérard ; LUPO Pietro ; BORG Marie Claude.

LES CONCESSIONS PERPÉTUELLES ET EN L'ÉTAT D'ABANDON

Cette procédure étant terminée, lesdites concessions attribuées aux titulaires originels, listés ci-dessous, vont également faire l'objet d'une reprise par la ville. L'affichage réglementaire a été fait aux portes du cimetière ainsi qu'en Mairie :

BUSCAILLE Marius ; AUGUSTIN Elisabeth ; BERTRAND née JOLY Marie ; OUGIER Albert ; PIASCO Madeleine ; CHATELIER Marcel ; JOBBE DUVAL Yves ; SAQUET Auguste ; ALLAVENA Grégoire ; JOURDAN Alexandra ; HORTALA Paul ; DEMORE née BAZIN Francine ; CHAUVIN Gabriel ; BARBAROUX Maxime, Albérie, Camille ; De CARLI Antoine.

Si vous êtes en possession d'informations utiles sur ces titulaires ou sur d'éventuels ayants droit, nous vous remercions de vous rapprocher au plus tôt du service administratif du cimetière au 04 94 50 06 00.

Pour rappel, pour toute intervention dans l'enceinte du cimetière, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la Mairie.



ACTUALITÉS



RETOUR



ATELIER ENLUMINURE AVEC DANIELLE DIAZ.



PLACE DES MICOCOULIERS, SITE CLASSÉ.

en images

1 / 2 / 3. Car'old Cannet du 11 septembre dernier. L'événement a réuni environ 900 visiteurs, plus de 300 véhicules et 30 boursiers. Avec cette année pour la première fois un concours d'élégance qui a eu un franc succès ! **4 et 5. Journées Européennes du Patrimoine** au Vieux-Cannet les 17 et 18 septembre. Plusieurs centaines de visiteurs ont pu profiter des visites commentées, de l'ouverture de l'église Saint-Michel, des jeux, chasses aux trésors et ateliers découverte de métiers anciens (ci-dessus, l'enluminure).

CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des voeux à la population se tiendra **vendredi 20 janvier à partir de 18h30** à la salle du Recoux.

Après deux années consécutives de voeux en ligne dus à la pandémie, nous espérons vous retrouver nombreux pour la diffusion du documentaire annuel de la ville, la remise des prix aux Cannetois méritants et le discours de M. le Maire.

La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.

TÉLÉTHON 2022

Le Téléthon sera célébré **le week-end du 03 décembre** au Cannet des Maures. Le programme détaillé est à retrouver sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com

L'an dernier, 14 associations cannetoises s'étaient mobilisées, ainsi que la Maison des Jeunes et l'école élémentaire Tissot. 3 575,50€ euros avaient pu être récoltés.

Il vous est possible de faire un don toute l'année sur le site internet <https://www.afm-telethon.fr/>.

MARCHÉ DE NOËL

Les 3 et 4 décembre, le marché de Noël se tiendra en centre-ville samedi et dimanche de 10h à 19h. Une cinquantaine d'exposants proposeront fromages, charcuteries, santons, décorations de Noël, jeux et bien d'autres produits de saison. Des manèges seront disposés en centre-ville et le père Noël profitera de l'occasion pour une visite aux petits Cannetois.

Informations complémentaires auprès du Comité d'Animation au 06 34 48 31 77.



PLANTATION D'UNE MINI-FORÊT MIYAWAKI AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE LÉI PICHOUNS. CET AUTOMNE UNE DEUXIÈME PLANTATION DE MINI-FORÊT EST PROGRAMMÉE DANS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT.

PLANTATIONS D'ARBRES PROGRAMME AUTOMNE / HIVER

Dans le cadre du **programme Ville Verte de lutte contre le réchauffement climatique**, la commune procèdera cet automne à la plantation de 29 arbres dans divers endroits : la cour de l'école élémentaire Denis Tissot, le parking Tissot, le square Frédéric Mistral et en bordure du chemin du Bouillidou.

Cette plantation sera complétée par **une forêt Miyawaki** qui prendra naissance dans le square Frédéric Mistral pour finir dans la cour de l'école élémentaire Denis Tissot. La sélection des arbres a été faite en octobre et la préparation des fosses pendant les vacances de la Toussaint. La plantation des arbres dans

l'école se fera tout au long des mois de novembre et décembre avec la participation des écoliers à travers des ateliers.

Les autres plantations se dérouleront en parallèle de l'action menée au sein de l'établissement scolaire.



PLANTATION IMPASSE DES BAGUIERS, MARS 2022



PLANTATION DEVANT L'ÉCOLE MATERNELLE, JANVIER 2022

SÉCHERESSE ET RESSOURCES EN EAU

LA COMMUNE EN ACTION

Les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes et de durée de plus en plus longue chaque année. Quelles sont les actions de la ville afin d'économiser les ressources en eau ?

Par anticipation aux arrêtés préfectoraux restreignant l'usage de l'eau au fur et à mesure de l'abaissement du niveau des cours d'eau, **la commune révisé son programme de plantation florale** en limitant les espaces à planter d'une part, et en sélectionnant des plantes plus économes en eau, d'autre part. Ainsi, les plantations sont adaptées aux climats secs et les sites d'installation sont privilégiés en pleine terre plutôt qu'en jardinières.

L'arrosage est géré par un système de goutte à goutte et mis en fonctionnement pendant les heures fraîches de la nuit.

Concernant les plantations d'arbres, l'arrosage est maintenu dans le respect des arrêtés préfectoraux en vigueur et en quantité modérée. **La ville a en effet obtenu une dérogation de l'État en vue de protéger le cheptel arboré** acquis le plus récemment (arbres de moins de trois ans). La végétalisation de l'espace urbain étant essentielle pour maintenir en ville des îlots de fraîcheur et lutter contre le réchauffement climatique. Ces actions entrent dans le cadre du Programme National de Lutte contre le Changement Climatique.



"SOUS LES MARRONNIERS", OEUVRE D'ELISA, 2012.

TRAVAUX



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU DU CHEMIN DU CHÂTEAU, OCTOBRE 2022.

ADDUCTION EN EAU POTABLE LE POINT SUR LES TRAVAUX

Des travaux d'extension du réseau d'eau potable ont été effectués sur le chemin du Château et au Vieux-Plantier. Ils ont consisté à renforcer le réseau existant et installer des équipements de défense incendie complémentaires. Environ 450m de réseaux ont été posés cet automne. En complément, **le réseau d'assainissement a été étendu sur 100m**. L'ensemble de ces travaux ayant pour objectif de développer le quartier du Bouillidou en vue de son ouverture à la construction.

La commune a procédé au **remplacement de la canalisation d'eau potable** chemin des Vinginières et de la Galante (460m). Ce remplacement entre dans le cadre du programme de lutte contre les fuites et le gaspillage de l'eau.

TRAVAUX DE VOIRIE PROGRAMME PLURIANNUEL

Chemin du Bouillidou, des travaux seront engagés en début d'année de son croisement avec la rue de Vienne jusqu'au droit du mur de soutènement de la voie récemment reconstruit. L'aménagement prévoit la **redéfinition du carrefour** avec la mise en place d'un passage surélevé, la réalisation d'un trottoir et d'une chichane au niveau du pont avec sens prioritaire pour ralentir la circulation, ainsi que l'effacement des réseaux aériens (électriques et télécoms). Cet aménagement sera complété par l'installation d'un éclairage public en LED. Est comprise dans cette opération la rénovation de l'impasse des Cerisiers.

En parallèle est menée la **rénovation du revêtement** du chemin des Thermes dans sa portion comprise entre le chemin de Sainte-Maïsse et la route nationale 7.

Enfin, une première tranche des travaux du **schéma directeur des eaux pluviales** du quartier de la Pardiguière débutera cet hiver. Il porte sur le redimensionnement des fossés et des buses sur le chemin de Chantecoucou et à l'entrée du chemin des Écureuils.



CHICHANE PROVISOIRE CHEMIN DU BOUILLIDOU, OCTOBRE 2022.



QUELQUES-UNS DES ATELIERS SPORTIFS ORGANISÉS EN JUIN ET SEPTEMBRE DERNIERS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT, EN COLLABORATION AVEC LES PÔLES ÉDUCATION ET SPORT ASSOCIATIONS DE LA VILLE.

TERRE DE JEUX 2024

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LABELLISÉE "GÉNÉRATION 2024"

En septembre dernier, **l'école élémentaire Denis Tissot a reçu le label or "Génération 2024"**. Ce label est remis par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour **encourager la pratique physique et sportive des jeunes** et récompense les établissements pour leur investissement.

Depuis cinq ans maintenant, l'école élémentaire cannoise organise des ateliers de découverte des disciplines sportives pour ses 300 élèves, tous niveaux confondus. Cette année, ces événements ont été renforcés. **La ville étant également labellisée Terre de Jeux 2024**, elle a souhaité participer à la coordination de ces journées d'initiation. Ainsi en juin et en septembre dernier, à l'occasion de la journée olympique et de la journée nationale du sport, une vingtaine d'associations et clubs ont répondu présents : pêche, judo, pétanque, tennis, danse, football, ping-pong, rugby... De quoi satisfaire le plus grand nombre !

Nous adressons nos sincères félicitations à l'équipe enseignante et la direction pour cette distinction, ainsi que nos remerciements aux associations et aux bénévoles participants.



20
TERRE
DE JEUX
24

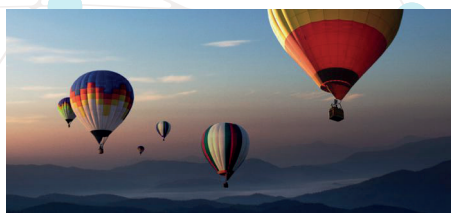
NOUVELLES ENTREPRISES CANNETOISES



HC PLOMBERIE

Entreprise générale de plomberie spécialisée dans la rénovation, met à votre service ses connaissances et son savoir-faire afin de réaliser tous travaux de plomberie - climatisation - chauffage.

Gérant : *Hugo CERETTU*
Adresse : 5 chemin du Bouillidou
Tél. : 07 49 13 78 40



JÉRÔME GEAY

AXA Prévoyance et Patrimoine. Professionnel indépendant spécialisé dans la protection financière des personnes. Faire face aux aléas de la vie et protéger sa famille (arrêt de travail, invalidité, décès), préparer sa retraite et optimiser son épargne et sa transmission.

Gérant : *Jérôme GEAY*
Adresse : 40 Chemin Des Jardins
Tél. : 07 62 11 21 70



NATUR'ESSENS' CIEL

Coach de vie pour les femmes qui souhaitent avancer suite à un épuisement "burn-out", pour créer un avenir confiant et positif.

Gérante : *Laurence GEAY*
Adresse : 40 chemin des jardins
Tél. : 06 11 65 85 74
Courriel : laurencegeay1@gmail.com

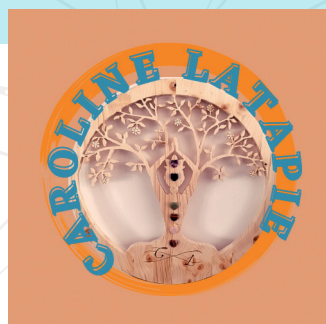
CAROLINE LATAPIE

Thérapie comportementale et cognitive. Ce sont des thérapies brèves (entre 10 et 20 séances) qui se concentrent principalement sur les pensées négatives, les comportements et les schémas qui en découlent.

Les Thérapies brèves

permettent au patient d'être complètement acteur de sa thérapie, la TCC Positive se concentre sur les compétences, l'épanouissement et le bien-être de la personne.

Gérante : *Caroline LATAPIE*
Adresse : 83 Impasse du Vallon des Fourches
Tél. : 06 10 10 82 96



CASSO CARRELAGES

Société spécialisée dans la pose de pierres naturelles, grès cérame et marbre. Elle vous accompagne dans vos projets de création ou de rénovation.

Gérant : *M. CASSOTI*
Adresse : 353 impasse de Lys
Tél. : 06 99 54 03 86



LA PRÉCARITÉ AU COEUR DE L'EMPLOI

PARTENARIAT MIS EN PLACE ENTRE PÔLE EMPLOI ET LA MAISON DE LA FRATERNITÉ, SOUS L'ÉGIDE DE L'UNION EUROPÉENNE

Une convention a été signée entre les deux structures afin de permettre un meilleur accompagnement des personnes en situation précaire. Une opération financée par l'Union Européenne. Interview de Célestin BERTRAND, directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LE PRINCIPE DE CETTE OPÉRATION ?

L'Union Européenne finance des postes de référents dans le cadre du dispositif « **Accompagnement Global** » au sein des agences Pôle Emploi sur le territoire national. **Ces référents sont une passerelle** entre les pôles emploi et les

QUELS SONT LES PROFILS DES PERSONNES CONCERNÉES PAR CE SUIVI ?

Il s'agit de personnes qui rencontrent des **freins sociaux au retour à l'emploi** : difficulté de garde d'enfants, de logement, de transport, de couverture maladie, ... le champ d'intervention est vaste !

d'orienter vers Pôle Emploi via un canal spécifique les usagers souhaitant s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle. Le fait d'avoir un référent dédié dans chacune des structures permet de créer une synergie au bénéfice des personnes accompagnées grâce à une meilleure prise en charge de tous les aspects des difficultés qu'elles pourraient rencontrer quel que soit leur âge ou leur situation sociale.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE SUR LE TERRAIN ?

Ce ne sont pas les personnes qui demandent directement à bénéficier de ce dispositif. Elles sont tout d'abord accueillies par l'une ou l'autre des deux structures et, avec leur accord, le référent oriente le demandeur vers son homologue de la Maison de la Fraternité ou de l'agence Pôle Emploi. La convention « **Accompagnement Global** » entre pôle Emploi et La Maison de la Fraternité a été renouvelée jusqu'en 2025.

Pour de plus amples informations à propos de ce dispositif, la Maison de la Fraternité est à votre écoute au 04 94 50 08 21 ou par courriel à l'adresse ccas@lecannetdesmaures.com.



DE GAUCHE À DROITE : C. BERTRAND (DIRECTEUR MAISON DE LA FRATERNITÉ), V. BEAUMONT (RESPONSABLE D'ÉQUIPE PÔLE EMPLOI), M. CARO (CONSEILLÈRE À L'EMPLOI), C. BOTRINI (ADJOINTE AU MAIRE ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA MAISON DE LA FRATERNITÉ), C. FALIZE (CONSEILLÈRE SOCIALE MAISON DE LA FRATERNITÉ), N. AMAT (DIRECTRICE AGENCE PÔLE EMPLOI).

services sociaux du territoire, dont les centres communaux d'action sociale (au Cannet des Maures, il s'agit de la Maison de la Fraternité). Le référent Pôle Emploi travaille exclusivement à l'accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de fragilité sociale en partenariat avec son homologue à la Maison de la Fraternité.

Les agents Pôle Emploi ne disposent pas toujours des outils pour accompagner et apporter un réponse adaptée aux problématiques sociales des demandeurs d'emploi. Or, **c'est le rôle quotidien de la Maison de la Fraternité.**

Inversement, le partenariat permet à la Maison de Fraternité

RETOUR *en images*

LA SEMAINE BLEUE ÉDITION 2022 // DU 03 AU 07 OCTOBRE

De haut en bas et de gauche à droite : Cours de Tai Chi Chuan avec l'association intercommunale de René MAZZUCCO. Balade gourmande en partenariat avec Silver Fourchette, visite de l'exploitation de Marcellino Massa. **Tournois de pétanque intergénérationnel** avec le pôle Enfance Jeunesse et l'Intégrale Bouliste Cannetoise. **Repas intergénérationnel** au restaurant scolaire de l'école élémentaire Tissot, avec un repas entièrement bio et issu des produits des artisans locaux. **Au total, plus d'une centaine de personnes ont participé** à cette semaine dédiée aux seniors.



COURS DE TAI CHI CHUAN AVEC RENÉ MAZZUCCO



VISITE DES PLANTATIONS DE MARCELLINO MASSA



SÉANCE DE PÉTANQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE AVEC L'INTÉGRALE BOULISTE CANNETOISE ET LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE.



REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS AU RESTAURANT SCOLAIRE, AVEC UN MENU 100% LOCAL ET BIO !



SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

DIAGNOSTIC DES SENIORS : VOTRE AVIS COMPTE

Par délibération du 27 avril 2022, la ville adhère au « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » (RFVAA), association sans but lucratif et affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS. Elle a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des « Villes Amies des Aînés » de l'OMS, à savoir répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. À ce jour, seulement 208 collectivités ont adhéré à ce réseau.

L'idée est de **favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques** entre les adhérents et créer ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique « Ville Amies des Aînés » **autour de trois principes : la lutte contre l'âgeisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.**

En l'espèce, en renforçant l'initiative locale, cela permet d'atteindre un **but ultime qui est d'améliorer le quotidien des personnes âgées et optimiser les réponses politiques à cet égard.**

En s'inscrivant dans la démarche « Ville Amie des Aînés », la commune du Cannet manifeste sa volonté de continuer à développer des actions notamment en matière de proximité, liens intergénérationnels et de lutte contre l'isolement.

Pour ce faire, trois étapes seront développées. **Première étape**, organiser la gouvernance de la démarche. **Deuxième étape**, réaliser un portrait de territoire : en rédigeant les chapitres statistiques et démographiques, en pilotant la co-rédaction des chapitres thématiques, en animant la conception du plan d'actions, en

présentant les résultats des différentes phases au comité de pilotage. **Troisième étape, animer un diagnostic participatif.**

Pour la méthode, il y aura : une auto-évaluation par les services de la ville sur la base de grilles d'actions menées, des ateliers avec les élus et les techniciens de la ville, un travail avec les partenaires (porteur de projet et institutions), un diagnostic participatif avec les administrés de plus de 55 ans avec une démarche de « l'aller vers » les usagers de la commune. Il repose sur la parole des personnes âgées. Il y aura des ateliers participatifs avec un panel de citoyens. Un travail qui sera mené sur 6 à 7 mois, de la réunion de cadrage à la réunion publique de restitution.

Des rencontres seront menées avec les professionnels de la santé, les bailleurs et les partenaires intervenants. L'ensemble de la démarche reposera sur les deux grandes thématiques suivantes :

- **Environnement bâti** : espaces extérieurs et bâtiments, habitat, transports et mobilités
- **Environnement social** : lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi, autonomie et soins, information et communication.

Pour toute question complémentaire, la Maison de la Fraternité est à votre écoute au 04 94 50 08 21.

PAGE DE CONNEXION AU GUICHET UNIQUE.

Guichet unique Autorisations & foncier

Accès Particulier

Accès Partenaire

Bienvenue sur votre espace
personnel

Email

Mot de passe

Connexion

Créer un compte

J'ai oublié mon mot de passe.

DEMANDES D'URBANISME FAÏTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE

La commune du Cannet des Maures met à votre disposition un service en ligne gratuit et sécurisé, vous permettant de **déposer vos demandes d'urbanisme de manière dématérialisée** : déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...

Pour accéder au guichet numérique, rendez-vous sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com ou renseignez-vous auprès du Pôle Urbanisme et Développement Durable au 04.94.50.06.04.

Vous avez toujours la possibilité de déposer votre dossier en format papier par voie postale en recommandé avec AR ou remis au Pôle Urbanisme et Développement Durable sur rendez-vous.

APP AVELO2 LE CANNET LAURÉATE

Le plan vélo et mobilités actives, présenté par le Gouvernement, a fixé pour objectif de tripler d'ici 2024 la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien. Un objectif ambitieux nécessitant un développement fort de ce mode sur tout le territoire national.

Afin d'accompagner les territoires dans cette transition vers une mobilité quotidienne plus active, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME ont lancé le **programme CEE AVELO 2**, doté de 25 M€ pour accompagner 400 territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable.

La commune du Cannet des Maures est lauréate cette année de ce programme ambitieux qui lui permettra d'étudier et de mettre en œuvre la mobilité douce sur son territoire : création de voies cyclables, d'abris vélos, événementiel...



RELIER À VÉLO LE CENTRE-VILLE AU LAC CANNETI, C'EST POSSIBLE EN PASSANT DU PARC PELLEGRIN À L'AIRE DU RECOUX PAR LA PASSERELLE DE L'AVENIR, ET EN REJOIGNANT LA BOUDRAGUE.



REMISE DU LABEL "REFUGE LPO" À LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN VALÉRIE MALLET, EN PRÉSENCE DE LA LPO PACA ET DES ENFANTS.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ LES ACTIONS CONTINUENT

Des inventaires ciblés sur la faune locale sont prévus dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Réalisés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA) et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN PACA), partenaires de la municipalité sur ce projet, ils vont permettre d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire.

Vous souhaitez participer ? Des nouvelles activités seront proposées ! Ne ratez pas l'agenda des manifestations à venir !

Contactez le pôle Urbanisme et Développement Durable au 04 94 50 06 04 pour connaître le planning des actions à venir.

REFUGE LPO LEÏ PICHOUN LABELLISÉ

Consciente de la richesse exceptionnelle de son patrimoine naturel et dans une volonté de la valoriser et de la préserver, la municipalité a décidé d'établir un **partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA**. Initiée fin 2019, une convention pluriannuelle permet ainsi d'encadrer un plan d'action en faveur de l'amélioration des connaissances, de la préservation et de la sensibilisation de tous.

Parmi les objectifs de ce partenariat, une action concerne l'**intégration d'espaces communaux dans la démarche « Refuges LPO® »** afin de mieux accueillir la nature en ville.

Un Refuge LPO est un lieu de toute taille, de toute nature, qui a pour vocation de préserver le milieu, conserver les espaces naturels dédiés à la faune sauvage et participer à la sensibilisation des usagers sur la protection de la nature et du développement durable.

Les espaces verts communaux, Les terrains situés le long du Réal Martin où seront implantés les futurs jardins familiaux, ainsi que l'école maternelle Leï Pichoun **ont été labellisés cette année.**

Par ailleurs, **l'inauguration de l'école maternelle en tant que « Refuges LPO® » avait lieu le 11 octobre dernier.** Des animations sur les oiseaux communs ont eu lieu le long de la journée qui s'est clôturée avec un moment officiel d'inauguration pendant lequel un petit goûter a été proposé aux enfants.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE EN 2023, ELLE A VINGT ANS !



En 2023, la Médiathèque fête ses 20 ans ! Cet anniversaire sera célébré tout au long de l'année avec de nombreuses surprises et un programme riche et varié qui vous sera dévoilé progressivement tout au long de l'année.

Alors soyez attentifs et ne ratez pas nos animations, ouvertes à tous âges et pour tous les

publics.

Pour en savoir plus, l'équipe de la médiathèque vous répond au 04 94 50 35 20. Retrouvez également l'agenda de la médiathèque sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com rubrique "Culture / Actualités culturelles" ou en cliquant sur le bouton "Médiathèque" en page d'accueil.

LE CANNET DES MAURES
DU 16 AU 28 DÉCEMBRE
DE 10H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H

Festivités de l'Ours

**Animations
• de •
Noël**

Toboggan Ateliers enfants Carrousel
Feux d'artifice le 23 décembre

OFFERT PAR LA VILLE
RENSEIGNEMENTS : 06 11 98 66 79 - 04 94 50 10 09

FESTIVITÉS DE L'OURS ÉDITION 2022

Les Festivités de l'Ours sont de retour cette année encore.

Au programme, des manèges gratuits, des ateliers, des spectacles ainsi que le concert de la Chorale **Le Choeur du Sud**, dimanche 18 Décembre à 15h30 sur le parvis de la Mairie.

Le détail du programme sera prochainement disponible en page d'accueil du site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com.

Renseignements complémentaires auprès du pôle Sport et Associations au 06 11 98 66 79 et de la médiathèque municipale au 04 94 50 35 20.

LES EXPOSITIONS

Hiver . Printemps 2023



MERCEDES LAFUENTE DU 06 JANVIER AU 22 FÉVRIER

L'exposition **Colors** est un hommage aux origines Catalanes de l'artiste. **Au travers d'un style expressionniste abstrait et coloré**, elle souhaite créer la surprise. L'univers onirique de ses toiles vous invite au voyage : « *Mes créations joyeuses sont inspirées par les éléments de notre environnement et particulièrement par la nature. Ici quelques fleurs, un paysage ou l'évocation d'une vague sur les rochers. La vision d'un feu d'artifice ou encore un carrousel donnera vie à un tableau imaginaire.* »

Faites appel à votre âme d'enfant et ressentez l'émotion...

Renseignements complémentaires auprès de la médiathèque municipale au 04 94 50 35 20.

SISTA CHRIST'ELLE DU 03 MARS AU 19 AVRIL

Artiste Peintre autodidacte, Sophrologue
Énergéticienne Amoureuse de Mère Nature;
Peindre est pour moi une "Mère Veilleuse"
aventure. Devenir la Femme que je suis aussi !
Je vous invite ici, à rendre Hommage à toutes
les Femmes, nos mères, nos filles, nos sœurs,
nos âmes... sœurs.

Et à la part féminine en chacun-e de nous !

Entre nos rêves et la réalité, comment assumer
sa Féminité à travers la Créativité...

La femme est Émotion, je peins en me
reconnectant à toutes ses Vibrations,

à l'Amour, à la Joie, pour transmettre un
Message et ouvrir une Voie :

Comment devenir Soi !

Oh ! Combien la femme est belle quand enfin
elle se révèle..."

**Message de l'artiste : La ponctuation, les majuscules
et jeux de mots sont voulu-e-s pour restituer mon
message...**



Lou Cantoun

Provençau

Anecdotes cannetoises...

Donner, c'est déjà recevoir. On peut toujours donner... pour avoir un réduction fiscale, pour espérer un retour, pour mériter le Paradis... Mais, quand, en donnant, vous ressentez une chaleur au coeur à l'idée que vous allez aider la Recherche, les malades, celles et ceux qui sont en difficulté, les animaux abandonnés, etc. Vous recevez directement le bonheur d'avoir été utile, et c'est bon !

Douna es déjà reçubre. Si pòu toujours douna, pèr agué uno reducien d'impost, pèr espera un retour, pèr si merita lou Paradis... Mai, quouro, en dounant, ressentès uno calour au couar à l'idèio d'ajuda la recerco, lei malaut, aquelei que soun en dificulta, lei besti abandonado, etc... Reçubès direitamen lou bonur d'èstre utile, es bouan !

Anèn un pau de reculoun

En milo sèt cènt vint, un'epidemio de pèsto pico la Prouvènço. L'aura cènt nouananto sièis mouart. Lou vilajoun fuguè pamens isoula. Defenso de sourti dei limito fissado : au dabas de la buto ent'es quiha lou Canet vièi.

⁽¹⁾ " Bèn lèu, la questien dóu ravitaïamen es aqui. Es alor que Lou Lu vèn au secours deis estajan dóu Canet. Lou seignour dóu Lu, lou Comte de Vintimio, douno l'eisemple en mandant "un trentenau" de moutoun e la coumunouta dóu Lu decido de manda de gran, de lièume... E de respoudre pèr lou mièr ei demando dei malurous empesta... Lei vièure soun mena sus l'anciano routo d'Italio e tòuti lei peço dounado en pagamen soun passado au vinaigre... "

Vaquit un poulit eisèmple de soulidarita !

⁽¹⁾ Tira dóu libre de Jeanne Delay : De Castrum de Caneto au Cannet des Maures.

Claude IROIR

Remontons le temps.

En 1720, une épidémie de peste frappe la Provence. Il y aura au Cannet 196 morts. Le village a été pourtant isolé. Défense de sortir des limites fixées : au bas de la butte sur laquelle s'élève le Vieux-Cannet.

⁽¹⁾ " Bientôt, la question du ravitaillement se pose. C'est alors que Le Luc vient au secours des habitants du Cannet. Le seigneur du Luc, le comte de Vintimille, donne l'exemple en envoyant un "trentenier" de moutons. Et la communauté du Luc décide de faire parvenir des céréales, des légumes... Et de répondre de son mieux aux demandes des malheureux pestiférés. Les vivres sont apportés sur l'ancienne route d'Italie et toutes les pièces données en paiement sont passées au vinaigre... "

Voilà un bel exemple de solidarité !

⁽¹⁾ Extrait du livre de Jeanne Delay : De Castrum de Caneto au Cannet des Maures.

Marcel MIGOZZI

ÉTAT CIVIL

AOÛT À OCTOBRE 2022

Naissances :

LEPEZ Romane, Emeline à Fréjus le 31/07/2022
FANTACI DERHAN Alesion, François, Christophe à Toulon le 03/08/2022
BIGEARD TROUILLOUD Matteo, Thomas, Rémi à Fréjus le 11/08/2022
BOULANGER Joy, Valérie, Nathalie, Thérèse, Claudine à Draguignan le 14/08/2022
MEKAREF Ilyess, Hamida à Fréjus le 16/08/2022
MAICHER Naël à Draguignan le 05/09/2022
HOUMADI Rayan à Draguignan le 13/09/2022
ARCHORLIAN Maël à Fréjus le 27/09/2022
D'HAU Lyhna, Yveline, Viviane, Georgette à Brignoles le 28/09/2022
CAVIGLIOLI Chiara, Maria, Josette à Brignoles le 12/10/2022
FERRARI Martika, Louissette à Fréjus le 24/10/2022

Décès :

NICAISE Daniel, Georges à Hyères le 22/07/2022
SCOGNAMIGLIO André, Louis à Fréjus le 26/07/2022
BOLLORÉ Christian, Emile à La Garde le 07/08/2022
BENINTENDI Raymond, Claude, Francis au Luc le 09/08/2022
BRUNERIE Yvette, Emilienne, veuve RAYNAUD à Brignoles le 07/09/2022
LOOSE Gabriel, Pierre, Michel au Cannet des Maures le 13/10/2022
THARAUD Marie, Josèphe, Emma au Cannet des Maures le 19/10/2022
LECLERCQ Jacques, Henri à Agen le 27/10/2022
FALIZE Patrick, François à Saint-Laurent-du-Var le 27/10/2022
GIAI-CHECA Roger, Claude au Cannet des Maures le 30/10/2022

Mariages :

NATYSNIAK Patrick, Daniel et MEY Marie-Pierre, Evelyne, Henriette le 24/08/2022
LAIN Philippe, Guy et PERRAULT Sophie, Raymonde le 03/09/2022
SIMON Frédéric et HEBRART Annelise, Mireille, Guylaine le 01/10/2022
KHANZA Ayoub et ZEROUAL Lamyae le 08/10/2022
LOOSE Gabriel, Pierre, Michel et BROUTIN Betty, Patricia, Danielle le 08/10/2022
LABARANG Garba, hugo et RAHALI Nadia le 29/10/2022

Cérémonie des Vœux

VENDREDI 20 JANVIER 2023



AGIR

local

Salle du Reconx

À PARTIR DE 18H30

#LCDM ❤️

NATURE

ÉCONOMIE

CULTURE

